

AFFAIRE JULIEN COSTER

Le meurtrier bientôt libéré?

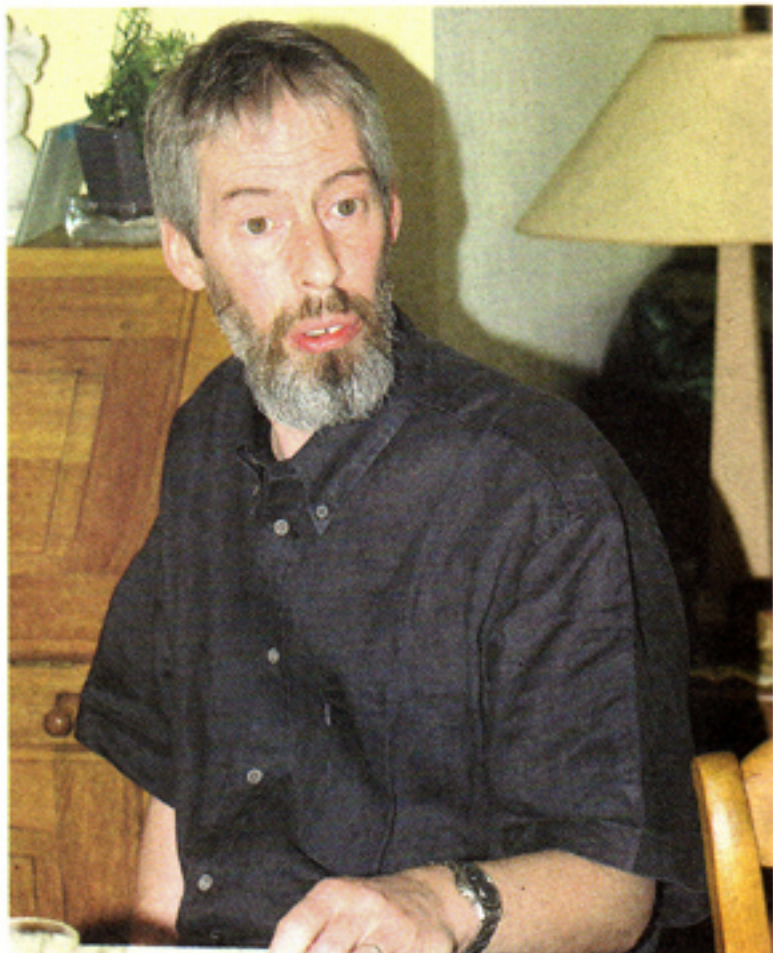
On se rappelle que lors de la Saint-Roch 2004, Julien, le fils de Dominique Coster a été assassiné.

En février 2006, Cenk Tonsular, reconnu coupable de coups et blessures ayant entraîné la mort de Julien sans intention de la donner, a été condamné par la Cour d'Assises de Mons à huit ans de prison. Le 10 mai prochain, presque trois ans jour pour jour après les faits, le tribunal se réunira pour examiner une demande de liberté conditionnelle du condamné qui aura donc purgé un tiers de sa peine. Dominique Coster a été invité à se présenter à cette audience mais a appris qu'il ne pourrait pas y prendre la parole. Pourquoi s'y rendre, dès lors? Pour se retrouver face au meurtrier de son fils et raviver encore sa peine?

Dominique s'interroge et s'indigne: qu'y a-t-il de vraiment changé dans l'aide aux victimes? Après quelques procès fortement médiatisés, les politiciens

ont annoncé que les victimes allaient enfin être prises en considération. Ce qui laisse notre interlocuteur perplexe: "Même dans la salle d'audience de la Cour d'Assises, aucune place n'est réservée aux parties civiles. Alors que l'accusé dispose d'un accès direct avec son avocat, nous devons attendre une suspension d'audience pour discuter avec le nôtre".

L'audience prévue le 10 mai aura pour but d'établir un bilan de la période d'incarcération. "Mais, poursuit Dominique Coster, fait-on un bilan de ce que les victimes ont vécu? On nous dit que nous pouvons aller dans les prisons nous rendre compte des conditions de vie des détenus. Mais le condamné est-il appelé à un moment à se rendre compte de ce que nous, nous vivons continuellement?" Ce père à jamais meurtri ne crie pourtant pas vengeance. Il demande simplement l'application normale de la justice. Il veut rester positif, proposer des idées pour améliorer les choses. C'est pourquoi il



Dominique Coster ne réclame pas vengeance mais pose un débat. ■ P.L.

lance avec les parents de Joe Van Holsbeek un appel aux autres victimes d'actes semblables. Parce qu'échanger des expériences vécues peut parfois aider à supporter les choses. Et parce qu'ensemble, on est plus forts pour les faire avancer. «

PATRICK LEFÈVRE

À NOTER Un site internet à visiter pour comprendre, soutenir et aider la famille de Julien: <http://www.pourjulien.be>



Julien Coster, la victime. ■ ARCH.